Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 11 (1866)

Heft: (18): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

montrer la haute importance stratégique de Turin comme but d'opération, d'autant plus que l'ancienne capitale du Piémont ne possède aucune espèce de fortification. Ni le Pô ni la Dora, sauf au printemps et en automne, ne peuvent être considérés comme des obstacles, et une protection analogue n'existe même pas du tout du côté de l'ouest.

Il serait indispensable à l'ouverture d'une campagne de couvrir immédiatement Turin par une ceinture de forts détachés, parfaitement armés. C'est le manque d'argent qui empêche de suivre en temps de paix les conseils de la prudence, conseils auxquels on peut objecter sans doute que la campagne de Crimée et la guerre d'Amérique sont deux exemples irrécusables qui témoignent de la valeur des ouvrages improvisés en campagne et de la possibilité de les élever en peu de temps. *(A suivre.)*

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

M. Chassepot, contrôleur d'armes à Vincennes, qui vient de fournir un fusil d'infanterie se chargeant par la culasse expérimenté en grand cette année au camp de Châlons, et adopté par le gouvernement français, avait déjà construit sur les mêmes principes une carabine-mousqueton de cavalerie que nous avons vu essayer, en 1862, au camp de Châlons, par la commission de tir.

L'essai en avait été d'ailleurs fait avec 400 carabines dans le courant de la même année par le 4e régiment de hussards.

Nous avons tout lieu de croire que le fusil d'infanterie Chassepot est identique sauf les dimensions à la carabine-mousqueton, dont l'essai avait été favorable. Cette carabine-mousqueton est du poids de 2 kil., 9, à petit calibre de 12mm, se chargeant par la culasse, balle cylindro-conique, non expansive, mais pleine, cartouche à aiguille.

Cet arme assez légère, d'un tir juste, était du prix de revient de 120 fr., fabriquée à St-Etienne.

Son mécanisme était simple : on pousse de la main gauche un bouton logé dans le fût, latéralement au tonnerre, afin de dégager l'extrémité du ressort, qui sous forme d'un tenon s'engage dans une mortaise pratiquée dans la tranche de la couche du mousqueton. Cela fait, de la main droite on imprime à la couche tout entière un mouvement de rotation à droite autour d'un axe parallèle au canon, de façon à découvrir la tranche postérieure du tonnerre, pour y introduire la cartouche, qui est construite d'après le système du fusil de chasse Lefaucheux. C'est au fond, à de légères modifications près, le fusil de chasse se chargeant par la culasse.

* * *

En date du 4 septembre écoulé, le département militaire suisse a invité les cantons à envoyer aux sept dernières semaines de l'école actuelle des aspirants d'artillerie de 2e classe, soit du 9 septembre au 27 octobre, les sous-officiers d'artillerie proposés au grade d'officier ou qui se présentent comme aspirants, en lieu et place de l'école de recrues qu'ils auraient, suivant l'habitude, à passer l'année prochaine.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.